

*Direction Départementale des Territoires et de la Mer  
du Pas-de-Calais*

*Délégation à la Mer et au Littoral  
Pôle des Capitaineries des ports régionaux  
Capitainerie du port de Boulogne-sur-Mer*

**AVIS LOCAL  
À LA NAVIGATION DU SITE  
DE BOULOGNE-SUR-MER  
N° 58 / 2022**

**INSPECTION ECLUSE SANSON**  
Réf. : DE N°B70 /2022

Les usagers sont informés qu'une inspection des puits de vanne amont et de la porte amont de l'écluse Sanson sera réalisée

**le jeudi 5 mai 2022 de 07H30 à 11H30**

**le vendredi 6 mai 2022 de 08H00 à 12H00**

**et**

**le lundi 9 mai 2022 de 10H40 à 15H43**

**le mardi 10 mai 2022 de 12H11 à 17H14**

Pour la réalisation de ces travaux, pendant les horaires d'interventions l'écluse Sanson sera consignée :

- Avec la porte Aval fermée et la porte Amont ouverte;
- Une zone de chantier (5 m x 2 m) située au niveau des puits de vanne Amont de l'écluse Sanson pour l'inspection des scaphandriers;
- La zone d'emprise du chantier sur le plan d'eau au niveau de la porte Amont de l'écluse.

Pendant les horaires d'intervention, la porte Amont de l'écluse Sanson sera gérée en position ouverte. Il est rappelé que pendant ces horaires de consignation aucun navire n'est autorisé à rentrer dans le sas de l'écluse Sanson.

Les navires pourront toutefois franchir l'écluse Sanson à pleine mer toutes portes ouvertes.

**Une liaison permanente avec la Capitainerie et le PCCOM par VHF canal 12 et par téléphone doit être maintenue lors des interventions.**

**Les permissionnaires sont tenus d'informer la Capitainerie au début et à la fin de chaque intervention.**

**Les usagers sont appelés à s'écarter de la zone des travaux et à une extrême vigilance aux abords du chantier.**

Boulogne-sur-mer, le 28 avril 2022  
**SIGNE** Le Commandant de port  
**J. ABOTSI**